

COMMUNIQUE DE PRESSE

Quartier du Grand Garros à Auch : des actions concrètes au service de la santé de ses habitants

L'ARS et le Grand Auch Cœur de Gascogne souhaitent répondre à l'article paru le 14 février dans la Dépêche du Midi sur le quartier du Grand Garros.

Cet article présente des indicateurs de mesure de la santé de ses habitants publiés par l'Observatoire Régional de la Santé (ORS) et l'Agence Régionale de Santé en 2015 et qui se fonde sur des données sociales de 2010, et des données de santé de 2012 et 2013.

C'est pour apporter des réponses adaptées aux besoins des habitants de ce quartier au regard de ces indicateurs que depuis, un contrat de ville a été signé en 2015 avec une dizaine de partenaires institutionnels sous l'égide du préfet et de Grand Auch Agglomération, et contient un volet santé spécifique pour le quartier du Grand Garros.

Ce volet santé prévoit une série d'actions concrètes à déployer jusqu'en 2020 grâce à la mobilisation des acteurs locaux au service de la santé des populations.

Ces actions spécifiques **répondent aux enjeux d'accès à la santé** des habitants de ce quartier par des multiples interventions locales :

D'ores et déjà, de nouveaux professionnels de santé se sont installés dans le quartier en complément des nombreux professionnels de santé accessibles dans un rayon de 500m des habitations:

- Installation d'un médecin généraliste libéral en juillet 2016
- Ouverture d'un deuxième cabinet infirmier en janvier 2016 offrant également une prise en charge de la santé mentale.

Et une politique de prévention santé dynamique est menée quotidiennement en plusieurs points du quartier :

Un Espace Multi partenarial porté par le Conseil Départemental propose une offre complémentaire avec un accueil et un accompagnement pour les personnes afin de faciliter leur accès aux droits, lutter contre l'exclusion et apporter des conseils de prévention santé grâce à la présence notamment de la CPAM, de la PMI, de travailleurs sociaux ou encore d'associations compétentes en la matière.

Un programme d'encouragement à la pratique physique pour des bienfaits de santé (PEP 'S) assuré par la DDCSPP et Grand Auch Cœur de Gascogne vient également en prolongement du bilan de santé de la CPAM : il consiste à orienter et inciter les personnes souffrant de pathologies chroniques à reprendre une activité sportive.

Un atelier nutrition et santé a quant à lui débuté à l'automne 2015 : destiné aux familles précaires, il propose une fois par mois des ateliers cuisine, en complément du dispositif hebdomadaire EVAD'SPORT qui propose des activités physiques et de plein air.

De façon plus spécifique, des actions de prévention contre les conduites à risques ciblent le public jeune sur les thèmes suivants : promotion d'une alimentation équilibrée, de l'activité physique, la prévention des addictions l'éducation affective et sexuelle, la prévention du mal être.

Des séances d'activité physique hebdomadaires, animées par un éducateur sportif ainsi que des ateliers goûter, animés notamment par une diététicienne, sont également proposés aux jeunes.

Un contrat local de santé est enfin en projet pour le Grand Auch qui pourra renforcer et compléter ces actions. Et une nouvelle étude de l'ORS est prévue en 2017 qui permettra d'évaluer l'impact des actions portées dans le cadre du contrat de ville et d'identifier les actions à poursuivre.